

Benais
Bourgueil
Ingrandes-de-Touraine
Restigné
Saint-Nicolas-de-Bourgueil
Saint-Patrice

Les Terrasses de Bourgueil

■ Les paysages

Entre le Croissant boisé et le Val de Loire, les Terrasses de Bourgueil offrent un paysage viticole typique et reconnu. L'architecture des bourgs et des propriétés viticoles participe au caractère identitaire de ce territoire.

Délimités par les coteaux boisés au Nord, les rangs de vignes suivent le relief et sont jalonnés, par endroit, de parcelles de cultures céréalières ou de prairies humides.

Les villages et hameaux sont entourés au Nord par des terres classées en AOC et au Sud par des terres du Val, parfois inondables.



■ Les Terrasses de Bourgueil

■ Le vignoble

La culture de la vigne dans la région remonte à l'époque romaine. Le sol et le climat de la région y sont particulièrement favorables.

Occupant près de 40 % de la surface des paysages des Terrasses de Bourgueil, le vignoble, très présent, se trouve sur les sols graveleux et sableux des terrasses, et sur les sols argilo-calcaires vers les coteaux.

Les rangs de vignes, régulièrement séparés, structurent le paysage et dirigent le regard vers le massif boisé, situé au Nord.

Les coteaux pierreux, à la limite de la forêt, accueillent une flore spécifique (Hélianthème à goutte, Pied-d'oiseau délicat...). On constate la diminution du nombre de murets de pierres sèches et d'arbres d'alignements.



■ Les cultures céréalières et polycultures

Dans le fond de vallée du Changeon, les cultures alternent avec les prairies humides, les friches et les peupliers.

Au sud de Bourgueil, des plantations de peupliers suivent les cours d'eau.

Cette succession de milieux crée des espaces de transition précieux pour la biodiversité : lisière de forêt, bords de champs, chemins...

La tendance générale aux alentours de Bourgueil est à l'augmentation et à l'intensification de la céréaliculture et de la vigne, au détriment de l'élevage et du petit maraîchage.

■ Tendances d'évolution, entre 1991 et 2007, des surfaces occupées par :

urbanisation



en augmentation de 12 % à 13,5 % du territoire

boisements



stable à environ 8 % du territoire

terres arables



en augmentation de 18,5 % à 20,5 % du territoire

prairies mésophiles



en diminution de 16 % à 13 % du territoire

■ Les prairies humides

Les prairies, parfois inondées et bordées d'arbres et d'arbustes, accueillent des espèces végétales caractéristiques comme la Fritillaire pintade et la Cardamine des prés.

Les prairies des Terrasses de Bourgueil sont organisées en taches assez continues, accompagnées à certains endroits par des linéaires d'arbres ou d'arbustes.

Cette ambiance champêtre et ces milieux naturels sont considérablement modifiés par la plantation de peupleraies. Elles participent à la fermeture du paysage et modifient le fonctionnement écologique du complexe « prairies-cultures-boisements ».

Ces tendances ne rendent pas compte de la répartition des surfaces sur le territoire : la stabilité ne signifie pas que leur localisation n'a pas varié au cours du temps.

Identification des trames écologiques :

-  Réservoirs de biodiversité
(cf. Charte du Parc 2008-2020)
-  Sous-trame humide et aquatique
-  Sous-trame bocagère
-  Sous-trame prairiale
-  Sous-trame forestière
-  Réseau de haies
-  Autre espace

Les trames vertes et bleues potentielles :

-  Connexion potentielle humide et aquatique
-  Connexion potentielle bocagère
-  Connexion potentielle prairiale
-  Connexion potentielle forestière

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

-  Route principale
-  Milieu urbanisé majeur

Éléments ayant un impact important sur la TVB :

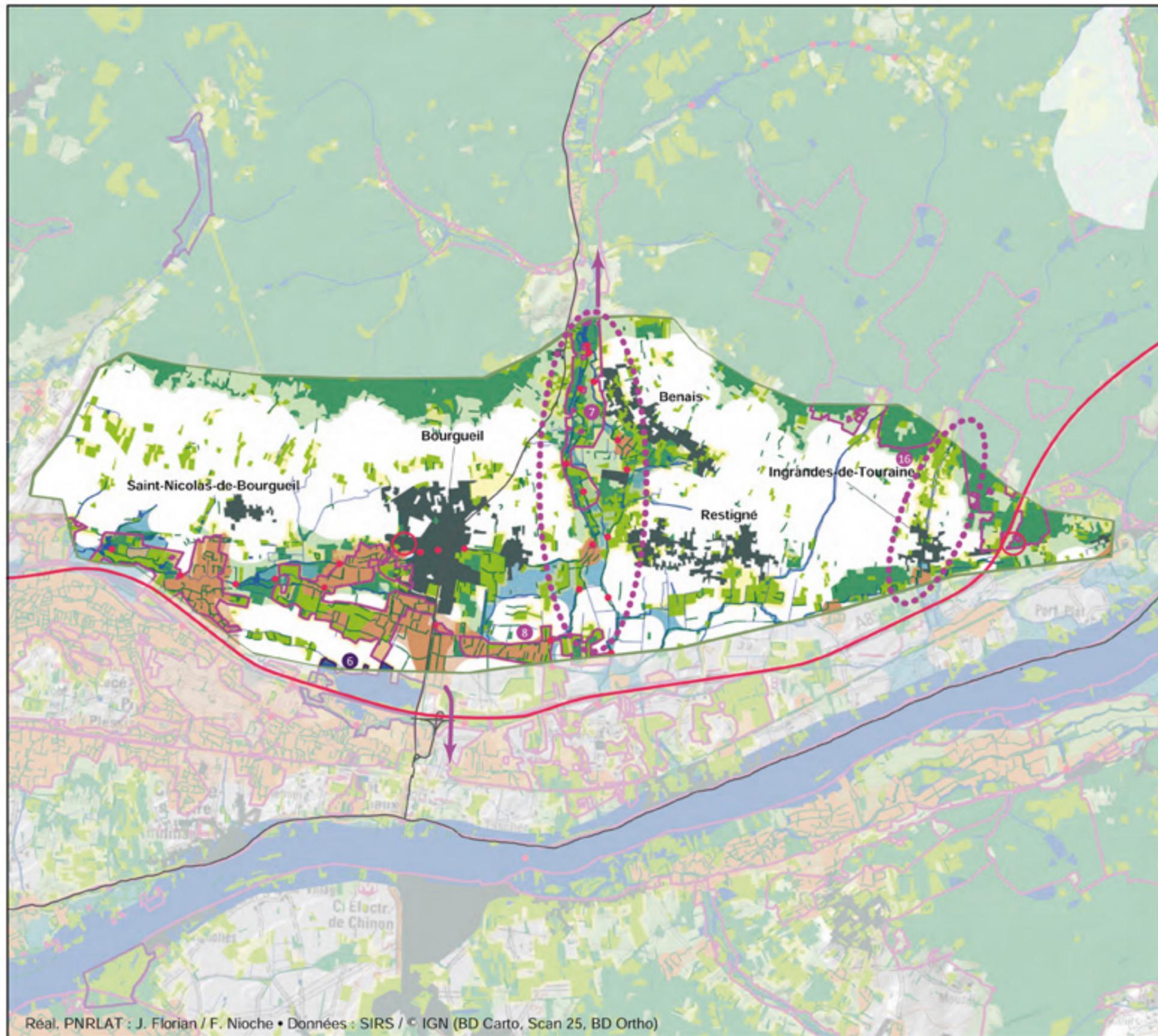
-  Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
-  Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)
-  Autoroute (élément ayant un fort impact paysager et écologique)

Continuité au-delà de l'unité paysagère :

-  Trame écologique et/ou paysagère structurante

Les recommandations :

-  Zones à enjeux majeurs pour le paysage



Recommandations



Zones à enjeux majeurs pour le paysage

Sur ces zones, la préservation et la restauration de la trame verte et bleue est un enjeu majeur.

Prise en compte des éléments du paysage dans les documents d'urbanisme

Direction Départementale des Territoires
Chambres d'Agriculture

Trames vertes et bleues existantes



Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)

Les sites naturels exceptionnels (SNE) et les zones écologiques majeures (ZEM) sont décrits et caractérisés dans la Charte du Parc.

Mise en place de Contrats Natura 2000
Mise en place de Mesures Agri-Environnementales
Protection dans les documents d'urbanisme

Parc naturel régional
Chambres d'Agriculture
Direction Départementale des Territoires
Syndicat Mixte porteur du SCoT
Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme



Sous-trame existante humide et aquatique



Sous-trame existante bocagère

Les trames vertes et bleues existantes sont identifiées par un classement de l'occupation du sol par sous-trame.



Sous-trame existante prairiale



Sous-trame existante forestière



Réseau de haies

Le réseau de haies est cartographié sur la base de la photo aérienne de 2007.

Inventaire des zones humides

Engagement de chartes forestières
Documents de gestion forestière durable

Chambres d'Agriculture, ONF, CRPF Centre

Classement des haies par les Plans Locaux d'Urbanisme,
Incitation à la plantation de haies
Entretien des haies existantes (taille en têtard)

Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, Conseil Général (Arbre dans le Paysage Rural de Touraine), fiches techniques du Parc sur l'entretien des haies



Autre espace

Trames vertes et bleues potentielles



Sous-trame potentielle humide et aquatique



Sous-trame potentielle bocagère

Les zonages identifiés par le Système d'Information Géographique sont des connexions potentielles entre les milieux.



Sous-trame potentielle prairiale



Sous-trame potentielle forestière

Gestion écologique des cours d'eau (ripisylve, obstacles)
Mise en place de Contrats Natura 2000
Mise en place de Mesures Agri-Environnementales
Prise en compte dans les documents d'urbanisme
Amélioration des connaissances du territoire

Gestionnaires de sites Natura 2000, Conseil régional (SRCE), ONEMA, Agence de l'eau, Entente Interdépartementale/SAGE Authion, Commune de Bourgueil, Amis et Riverains du Changeon et de ses Affluents (ARCA), Conservatoire des Espaces Naturels, Fédérations de Chasse, Fédérations de Pêche

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB



Route principale

Les routes peuvent fragmenter fortement l'espace et limiter voire empêcher le déplacement des espèces. En revanche, sur les bords de routes, si la gestion est adaptée, les espèces peuvent circuler.

Mise en place d'une gestion différenciée des bords de route (effectuer un fauchage tardif, limiter les traitements phyto-sanitaires)

Conseil Général
Direction Départementale des Territoires
Communes et Communauté de communes



Milieu urbanisé majeur

Si l'urbanisation peut limiter la circulation des espèces, elle peut aussi la favoriser (jardins et espaces publics gérés de manière écologique moyennant une attention particulière dans leur conception et leur gestion).

Mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics
Espèces végétales locales à privilégier
Information auprès des habitants sur la gestion écologique des jardins

Conseil Général
Direction Départementale des Territoires
Guide des plantations du Parc

Éléments ayant un impact important sur la TVB



Rencontre de la trame écologique potentielle et de l'urbanisation

Une attention particulière doit être portée à la gestion de ces espaces.

Étude fine de ces zones dans le cadre des documents d'urbanisme pour définir des objectifs de gestion

Structure porteuse du SCoT



Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)

Les obstacles à la continuité aquatique qui empêchent les poissons et autres espèces de se déplacer librement dans les cours d'eau sont inventoriés.

Engagement d'une politique de continuité écologique (enlever les obstacles inutiles, mettre en place des passes à poissons)

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
Entente Interdépartementale/SAGE Authion, ARCA, Agence de l'Eau, Fédération de Pêche, Commune de Bourgueil



Autoroute (élément ayant un fort impact paysager et écologique)

Seuls les passages à faune permettent aux espèces de franchir une autoroute.

Associations et structures naturalistes : Entomologie Tourangelle et Ligérienne, CPIE Touraine-Val de Loire, LPO Touraine, Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine, Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre, Amis et Riverains du Changeon et de ses Affluents.

Continuité au-delà de l'unité paysagère



Trame écologique et/ou paysagère structurante

Grandes continuités liant les différentes unités paysagères et le territoire hors-Parc.



Chemin arboré



Cours d'eau et sa végétation



Vignes avec inter-rangs enherbés

